Conseil Municipal du 7 Avril 2022

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de : voter sans apporter de modification, les taux de taxe foncière (bâti) et de taxe foncière (non bâti) tels que présentés sur l'Etat N°1259 COM 2022 et s'établissant comme suit :

Libellés	Bases prévisionnelles	Tx appliqués par décision du Conseil Municipal	Produit résultant de la décision de l'assemblée délib.
Taxe foncière sur propriétés bâties Taxe foncière sur propriétés non bâties	1 178 000 €		272 354,00 € 25 282,00 €
Take folicities and proprietes non-states	213000	10,000	297 636,00 €

Il prend également acte : du montant des allocations compensatrices, annoncé à 3 390 € ; du produit de Taxe d'Habitation conservé à hauteur de 8 463 € ; du versement induit par le coefficient correcteur de 83 275 € ; de la déduction d'un montant de 79 945 € au titre de l'équilibre de la réforme FNGIR/DCRTP. Il constate par conséquent le produit prévisionnel 2022 total attendu comme suit : 297 636 + 3 390 + 8 463 + 83 275 – 79 945 = 312 819 €.

Examen et vote du budget primitif 2022 du service principal (M14)

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 000 324 € en dépense et en recette, inclus l'excédent de fonctionnement 2021, reporté pour 124 304 €. La section d'investissement s'équilibre à 1 137 605 € en dépense et en recette, inclus les restes à réaliser reportés de l'exercice 2021. Il reprend les éléments présentés en séance du 24 mars 2022 (orientations budgétaires). C'est un budget conséquent annonçant plus d'un million d'euros de travaux (contre 300 à 350 000 € en moyenne les autres années), essentiellement concentré sur le projet de création d'une nouvelle mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif du service principal M14 dressé pour l'exercice 2022 par M. le Maire.

Examen et vote du budget primitif 2022 du service annexe de la forêt (M14)

La section de fonctionnement s'équilibre à 203 892 € en dépense et en recette, pour des prévisions de charges générales bien inférieures à celles de 2021 (qui étaient particulièrement élevées). La section d'investissement s'équilibre quant à elle à 70 560 € en dépense et en recette. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif du service forestier dressé pour l'exercice 2022 par M. le Maire.

Subventions allouées à divers organismes – Année 2022

Le Conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions, après avis de la commission des finances, décide d'allouer les subventions de fonctionnement pour l'année 2022 et d'imputer les sommes du budget de l'exercice 2022.

Election des membres de la commission d'appel d'offres

M. le Maire expose qu'en vertu de l'article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public. Sont désignés en tant que : délégués titulaires : M. Olivier PFLIEGER, Mme Sabine HATTSTATT, M. Gilles ROTHENFLUG et en tant que délégués suppléants : Mme Josiane BIGLER, M. Jérôme SCHERLEN, M. Frédéric GRAFF.

Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie à temps complet

En prévision de l'admission à la retraite de l'agent titulaire assurant les fonctions de secrétaire de mairie, le conseil municipal décide à l'unanimité de pourvoir à son remplacement en créant un emploi permanent de secrétaire de mairie, afin d'assurer la continuité du service. Le départ en retraite du secrétaire de mairie en poste est fixé au 1er janvier 2023 et le recrutement de son successeur interviendra à compter du 1er juin 2022. S'ensuivra une période de tuilage entre le 1er juin et le 31 décembre 2022, permettant d'assurer une bonne transition et transmission des missions dévolues à ce poste clé de la gestion de la commune, entre l'agent en poste et son successeur.

Désignation d'un bureau spécialisé en géotechnique afin de réaliser une expertise des risques sur le site de la chapelle Ste Afre et ses environs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide ρ de désigner l'agence FONDASOL Strasbourg - Montbéliard – 67 Eckbolsheim pour réaliser une mission de type G5 (étude géotechnique de stabilité) sur le site de la chapelle Sainte Afre et ses environs, visé par un phénomène de mouvements de terrain constaté le 02 septembre 2021, à hauteur d'un montant de 22 856,00 € HT (27 427,20 € TTC). Cette étude bénéficie d'une aide de 50% au titre du Fonds Barnier, soit un reste à charge de 11 4258 € pour la commune.



S'Dorf Bledla Hirtzbach Infos

Lettre d'information Communale



Permanence du Maire et des Adjoints :

Le Maire et les adjoints tiennent une permanence le vendredi de 17 H
 15 à 19 H 30.

Dans le but de planifier au mieux les rendez-vous, il est demandé aux personnes souhaitant rencontrer le Maire et/ou les Adjoints, de s'annoncer à M. Bertrand Schwob, secrétaire de Mairie, une semaine au moins avant l'entrevue sollicitée (sauf cas d'urgence) en téléphonant au 03.89.40.99.21.

Hirtzbach Août 2022

Résumé des Conseils Municipaux de Mars et Avril 2022

Conseil Municipal du 24 Mars 2022

Examen et vote du compte administratif 2021 du service principal M14

Section de Fonctionnement:

Dépenses : 792 963,46 €

Recettes : 1 061 471,55 € (dont 118 653,00 € d'excédent antérieur reporté)

Excédent global de fonctionnement : 268 508,09 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 323 063,52 € (dont 127 787,14 € de déficit antérieur reporté)

Recettes : 309 481,83 €

Déficit global d'investissement : 144 203,69 € (inclus restes à réaliser, d'un montant de 185 116,00 € en dépense et de 54 494,00 € en recette)

Excédent global de clôture

au 31.12.2021 : <u>124 304,40 €</u>

et du service annexe de la forêt (M14)

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 193 964,95 €

Recettes : 170 703,24 € (dont 113 907,39 € d'excédent

antérieur reporté)

Déficit global de fonctionnement : 23 261,71 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 18 301,42 €

Recettes : 1 216,70 € (= excédent antérieur reporté)

Décicit global d'investissement : 12 514,72 € (inclus restes à réaliser, d'un montant de 44 430,00 € en dépense et de 49 000,00 € en recette)

Déficit global de clôture

au 31.12.2021 : <u>35 776,43 €</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 et déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion se rapportant au budget annexe du service forestier (M14) n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Orientations Budgétaires 2022

Un état prévisionnel des programmes d'investissement a été dressé sur la base des propositions émises par les différentes commissions qui pourraient être inscrits au budget 2022. Ces programmes annoncent un montant de travaux de plus d'un million d'euros qui s'articulent autour de quatre grands projets, dont deux ont fait l'objet d'un report de l'exercice 2021.

Dépens e	Montant	Recette (subventions et divers)	Montant
Etude géotechnique G5 chapelle (Fondasol)	27 428.00	Aide Fonds Barnier (espérée)	11 428.00
Acquis.Sect.1 N°770/144 honor.notaire+euro symbolique	144.00		
Acquis.Sect.1 N°770/144 valeur réelle - Rue de la Scierie	999.00	Acquis.euro symbolique (écritures d'ordre)	999.00
Aménagement d'un columbarium	8 000.00		
Plantations d'arbres (Olgreen)	3 750.00		
Travaux annuels stade	2 500.00		
Réhabilitation maison cnale	592 000.00	DSIL Relance	40 000.00
nouvelle mairie	392 000.00	Emprunt	600 000.00
Etude faisabilité nouvelle mairie	1 800.00	Réintégration étude faisabilité nouvelle mairie (récup.TVA)	1 800.00

Divers travaux école maternelle	80 000.00	ļ		
Mise aux normes électriques	1 000.00			
Foyer	1 000.00	ļ		
Réfection et tubage cheminée	6 550.00			
presbytère	0 330.00	J		
Modification trottoir virage]		
château+entrée bâteau RD432	4 320.00			
(Safah)				
Aménagement partiel chemin	0.000.00	1		
Siebenfussweg (Safah)	8 000.00			
Enrobés trottoir rue de la Forge	11 210.00	1		
Enrobés place de la Gare		1		
(Safah)	1 250.00			
Aménagement liaison douce rue	5,000,00	(1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1		
Illberg + honoraires Berest	5 000.00	(= révision des prix marché)		
Pose coussins berlinois RD 258	8 500.00	Amendes de police (espérée)	3 000.00	
Enfouissement BT et HTA rue	55 000.00			
de Lattre + éclairage public				
Alimentation électrique Parc	7 800.00			
Acquisition matériel technique	14 656.00			
Acquis. matériel informatique	11 000.00			
Acquisition mobilier urbain	3 000.00			
Acquisition mobilier, matériel,	5 000.00	subv.capteurs CO2 Etat (actée)	891.0	
jeux scolaires et capteurs CO2				
Remboursement capital emprunt	80 000.00			
Déficit investissement 2021	13 582.00	Affectation en réserve	144 204.0	
reporté		(prélèvement excédent 2021)		
		FCTVA 2021	15 500.00	
		Taxe aménagement	30 000.00	
		Autofinancement sect.fonctionnt	80 089.0	
		Vente terrain maison forestière	151 200.0	
		Amortissement fibre optique	4 000.0	
		(sur 15 ans)		

DETAIL DES RESTES A REALISER					
Chap.		Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	185 116.00 L	54 494.00	
00	Acquisition mares Grantzele		9 119.00		
93	Aménagement liaison douce rue Ilberg		112 077.00	subvention : 51 680.00	
00	Enfouissement BT HTA IIIberg		63 920.00		
	Restauration école verte - subv.CeA			subvention: 2814.00	

Après débat, ces propositions retiennent l'adhésion unanime du Conseil Municipal. Elles seront affinées par la Commission des Finances le 28 mars 2022 puis soumises à l'approbation du Conseil Municipal lors de sa séance prévue le 7 avril 2022.

Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : approbation du plan de financement prévisionnel se rapportant aux travaux éligibles à une aide de l'Etat et de la Région

Dépenses	Montant	Aides sollicitées et resssources	Montant	%
Travaux d'accessibilité	38 130 €	Etat DSIL 2022	115 168 €	40
Travaux de rénovation thermique	229 704 €	Région Climaxion	40 000 €	13.89
Honoraires maître d'œuvre 7,5 %	20 087 €	Sous total aides publiques	155 168 €	53.89
		Autofinancement fonds propres	132 753 €	46.11
Total dépenses	287 921 €	Total aides et ressources	287 921 €	100